ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FRACHISE SOCIALE BUJA, LE 17/.11/2023

ANFS

TERMES DE REFERENCE POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE CLIMATISATION DES BUREAUX

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'association Nationale pour la Franchise Sociale "ANFS" en sigle, est une association nantie d'une personnalité civile et agréée par ordonnance ministériel no 530/962 du 28/8/2017. Elle regroupe en son sein des formations sanitaires privées qui ont comme ambition de mettre tous leurs efforts en commun pour mettre à la disposition de la population une diversité de produit et services de santé de qualité ; en tenant compte des objectifs et orientations du gouvernement du Burundi en rapport avec le développement dans le domaine de la santé

La mission première de l'Association Nationale pour la Franchise Sociale "ANFS" est d'améliorer de manière durable et mesurable la santé des populations dans le pays, à travers la communication pour le changement de comportement et la mise à disposition des produits et services de santé de qualité...

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets du secteur privé cofinancé par USAID et EKN, à travers PSI Burundi, l'ANFS lance un avis d'appel d'offre pour la fourniture de **deux climatiseurs** pour son bureau sis à Rohero I, Boulevard de l'UPRONA No 58, immeuble FAST UNLIMITED.

II. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT

Caractéristiques minimum souhaitées	
Type de produit	Appareils de climatisation
Produit livré	Prémonté, montage final à la charge du fournisseur
Couleur du corps	Blanc
Puissance de refroidissement	≥ 12000 BTU/h
Débit d'air max.	385 m^3/h
Alimentation	220 – 240 V / 50 Hz
Niveau sonore	49 dB(A)
Equipement Accessoires	Télécommande
	Tuyau d'évacuation d'air
Plage de températures	+16 °C à +31 °C

NB : Ces propriétés ne sont pas exhaustives, présenter un produit plus performant et meilleur constituera un atout

III. CONDITIONS DE SOUMISSION

- ✓ Toute personne physique ou morale intéressée, ayant des capacités techniques et financières suffisantes pour la fourniture de l'appareil ci-haut mentionné,
- ✓ Le soumissionnaire doit préciser la durée de livraison dans son offre.
- ✓ Le soumissionnaire doit avoir des documents prouvant son expérience dans l'exécution de ce marché
- ✓ Le soumissionnaire doit disposer un NIF et une attestation fiscale de non redevabilité valide
- ✓ Avoir de bonnes références dans le domaine (fournir un minimum de trois références.

IV. MODALITES DE SOUMISSION

Le dossier de soumission doit comprendre :

- ✓ Une lettre de soumission adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ANFS,
- ✓ Une copie du NIF, et une attestation de non-redevabilité valide
- ✓ Copie du Registre de Commerce
- ✓ Statut du soumissionnaire
- ✓ Offre technique précisant les spécifications techniques du produit et de ses accessoires à fournir, l'origine, le délai des garanties ainsi que des services offerts y compris les services pré et post-ventes et le délai de livraison,
- ✓ Trois références techniques au minimum : contrats ou Bon de commande accompagné de PV de réception ou Bordereaux d'expédition doivent être annexés dans le dossier de soumission comme preuves de références commerciales,
- ✓ Adresse complète du soumissionnaire et le nom du Représentant,
- ✓ Tout autre document pouvant motiver le choix du fournisseur,
- ✓ Le soumissionnaire doit préciser dans son offre financière le montant HTVA, la TVA et le Total TVAC.
- ✓ Aucun cout lié au montage, déplacement ou achat d'accessoire ne sera à charge de l'ANFS

Les offres sous pli fermés seront adressées au Secrétaire Exécutif de l'ANFS au plus tard le 30/11/2023 au Bureau de l'ANFS sis Boulevard de l'UPRONA, No 58, Bureau C6 (Secrétariat)

- Sera rejetée, toute offre ne répondant pas aux conditions ci-haut mentionnées ou qui manque l'un des documents exigés ;
- Seuls les fournisseurs retenus seront contactés pour la poursuite des procédures du marché attribué

- L'ANFS se réserve également le droit d'annuler ou de relancer le présent avis d'appel d'offre sans donner des explications aux fournisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'ANFS au téléphone 62970893
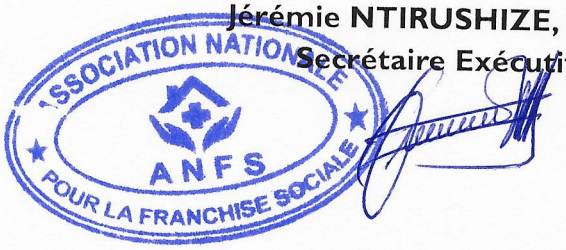
Jérémie NTIRUSHIZE, MPH
Secrétaire Exécutif